

## REFERENTS

- Président de la FFVB, Vice-Président chargé du Haut Niveau
- DTN

## MISSIONS DU POSTE

### ✓ Missions générales

- Entraîneur(e) de l'Equipe de France A féminine

## ACTIVITES

### ✓ Activités principales

- En qualité d'entraîneur de l'Equipe de France A féminine, il assurera :
  - La préparation des joueuses pour les compétitions,
  - L'encadrement sur les sites de stage et de compétition des différents intervenants (entraîneur adjoint, préparateur physique...)
  - La coordination avec les entraîneurs de clubs,

Par ailleurs :

- En interne, il communique (Président, vice-président chargé du haut niveau, DTN, Manager) sur les difficultés rencontrées
- En externe il communique positivement,
- Il exerce une veille constante sur les équipes nationales, (et rédige des notes d'analyses des informations recueillies au DTN et au Manager)
- Participe au programme de formation des cadres techniques mis en œuvre par la Direction Technique Nationale.

L'entraîneur exerce ses missions en cohérence avec la mise en œuvre du projet fédéral, en particulier concernant le secteur féminin. Il participe, en tant que chef de projet, la structuration de ce secteur.

Les missions pourront être modifiées après accord entre les parties. Indicateurs : responsabilité 80%, autonomie 70%, technicité 100%

## RELATIONS FONCTIONNELLES

- Internes : Le Président de la FFVB, le Vice-Président chargé du haut niveau, le DTN, le Manager.
- Externes : Médias, équipes nationales étrangères.

## COMPETENCES

### Savoir faire

- ✓ Savoir se positionner comme manager, motiver et communiquer
- ✓ Animer un réseau
- ✓ Maîtriser la conduite de projet
- ✓ Piloter la performance des collaborateurs et organiser leur activité
- ✓ Maîtriser les reportings et les relations ses référents
- ✓ Maîtrise des outils de bureautique moderne

### Savoir être

- ✓ Savoir communiquer
- ✓ Avoir une capacité d'écoute
- ✓ Donner du sens au travail d'équipe

### Connaissances

- ✓ Générales du fonctionnement fédéral et associatif,
- ✓ Spécifiques des différents outils qu'il choisit d'utiliser (techniques, statistiques, préparation physique, mentale, etc.).

## CONTRAINTES SPECIFIQUES

Déplacements à l'international

## MODALITES DE CANDIDATURE

La rémunération est à déterminer, notamment au regard de l'expérience présentée.

Les propositions de candidature (CV, lettre de motivation ou tout autre document attestant de l'expérience) sont à adresser au Directeur Technique de la FFVB **avant le 17 juillet 2014**, exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : [cboulongne.dtn@ffvb.org](mailto:cboulongne.dtn@ffvb.org)